

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**  

---

**SECRETARIAT GENERAL**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

# **STRATEGIE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE**

*ET PLAN D'ACTION 2008-2012*

**Février, 2008**

### **Avant propos**

Le Mali a connu des avancées non négligeables en matière d'équipements agricoles grâce aux efforts déployés par le Gouvernement et les différents partenaires au développement. Cependant l'approvisionnement des paysans en équipements agricoles et particulièrement les plus démunis reste relativement faible.

Face aux grands défis des années à venir, le Mali est appelé à moderniser le secteur agricole et à améliorer les conditions de vie de la population rurale. Les projections démographiques montrent que les 9 millions de la population recensée en 1995 sera doublée en 2025. Par ailleurs les perspectives démographiques montrent que la population urbaine qui était de 27% de la population totale en 1995 passera à 49% en 2025. Cette urbanisation va, sans doute, entraîner des modifications profondes au niveau du tissu social.

De même, grâce à l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole d'une part et de part ses potentialités agricoles et particulièrement la disponibilité des terres irrigables, l'intensification de la production constitue un impératif pour faire face aux problèmes de la sécurité alimentaire et pour mieux se positionner au niveau sous régional. A partir de ces considérations le développement de la mécanisation agricole devient un choix incontournable.

C'est dans ce cadre que le projet intitulé « Appui à la définition d'une politique nationale de mécanisation agricole » a été conduit avec la contribution de tous les acteurs concernés. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un plan d'action qui va permettre le développement durable de la mécanisation agricole. Ce plan d'action s'inscrit dans le cadre du schéma directeur du secteur du développement rural.

Le Gouvernement de la République du Mali remercie vivement l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) pour l'assistance continue qu'elle ne cesse d'apporter aux différents programmes de développement du monde rural. Il remercie également tous les acteurs qui ont participé à ce projet et ne ménagera aucun effort pour que cette stratégie se traduise en actions concrètes sur le terrain.

*Son Excellence TIEMOKO SANGARE*  
*Ministre de l'Agriculture*

## Table des matières

<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>v</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>vi</b>
<b>1. Situation actuelle de la mécanisation agricole au Mali .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Une stratégie de mécanisation agricole prenant en compte le contexte actuel et l'évolution du pays .....</b>	<b>4</b>
2.1. UN CADRE GENERAL APPROPRIE.....	4
2.2. UN MONDE RURAL EN MUTATION .....	5
2.3. UN SECTEUR AGRICOLE MARQUE PAR LA COEXISTENCE DE PLUSIEURS FORMES DE MECANISATION.....	5
<b>3. Des Objectifs d'une stratégie à court et à moyen terme pour le développement de la mécanisation agricole.....</b>	<b>6</b>
<b>4. Une Stratégie de mécanisation agricole axée sur le paysan d'abord : éléments stratégiques.....</b>	<b>6</b>
4.1. UN PAYSAN SUFFISAMMENT EQUIPE .....	7
4.2. UN SECTEUR PRIVE DYNAMIQUE .....	7
4.3. UN ETAT EN MESURE DE CREER UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET ECONOMIQUE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE LA MECANISATION AGRICOLE ...	8
<b>5. Un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de mécanisation agricole.....</b>	<b>9</b>
<b>Programme 1. Appui aux structures de l'Etat chargées de la mécanisation agricole .....</b>	<b>9</b>
PROJET 1.1. CREATION D'UN DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE MECANISATION AGRICOLE .....	10
PROJET 1.2. COORDINATION DES ACTIONS RELATIVES A LA MECANISATION AGRICOLE .	10
PROJET 1.3. RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE SUIVI EVALUATION DE LA MECANISATION AGRICOLE.....	11
PROJET 1.4. DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE RECHERCHE EN MACHINISME AGRICOLE .....	11
PROJET 1.5. RENFORCEMENT DU SYSTEME DE FORMATION SUR LA MECANISATION AGRICOLE.....	13
PROJET 1.6. CREATION D'UN CENTRE DE CONTROLE ET D'HOMOLOGATION DU MATERIEL AGRICOLE .....	14
PROJET 1.7. RENFORCEMENT DE LA VULGARISATION DES EQUIPEMENTS ET DES TECHNOLOGIES AGRICOLES MECANISEES .....	14
<b>Programme 2. Amélioration de l'approvisionnement des paysans en équipements agricoles .....</b>	<b>15</b>
PROJET 2.1. CAUTIONNEMENT DES PRETS .....	15
PROJET 2.2. ACCES AU CREDIT .....	16

PROJET 2.3. INCITATION A L'ACQUISITION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES .....	17
PROJET 2.4. LA PROMOTION DES ASSOCIATIONS D'UTILISATEURS DE MATERIEL ARICOLE (LE MATERIEL MOTORISE EN PARTICULIER).....	17
PROJET 2.5. RESEAU DE PRODUCTION ET DE VENTE D'ANIMAUX DE TRAIT .....	18
<b>Programme 3. Appui au secteur privé concerné par le machinisme agricole .....</b>	<b>18</b>
PROJET 3.1. REDUCTION DU COUT DE FABRICATION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES .....	19
PROJET 3.2. ADAPTATION DES SYSTEMES DE CREDIT POUR LES ACTEURS DUSECTEUR .....	19
PROJET 3.3 SATISFAIRE LA DEMANDE EN EQUIPEMENTS AGRICOLES.....	26
PROJET 3.4. DYNAMISATION DU RESEAU DE PRESTATION DE SERVICE.....	21

## Liste des abréviations

BDM-SA	Banque de Développement du Mali
BIM-SA	Banque Internationale du Mali
CEEMA	Centre d'expérimentation et d'enseignement du machinisme agricole
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CPS	Cellule de planification et des statistiques
DMA	Division du Machinisme Agricole
DNAER	Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNAMER	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
D.US	Dollars des Etats Unis d'Amérique
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
F CFA	Franc CFA
FAO	Organisation des Nations pour l'Alimentation
IPR	Institut Polytechnique Rural de Katibougou
IER	Institut d'Economie Rural
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
M A	Ministère de l'Agriculture
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
ODR	Opération de Développement Rural
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PASAOP	Programme d'Appui aux Services Agricoles et Organisations Paysannes
PDM	Project design Matrices
PIB	Produit Intérieur Brut
PPO /	Planification des projets par objectif
ZOOP	
SCAER	Société de Crédit Agricole pour l'Equipement Rural
SDDR	Schéma Directeur du Développement Rural
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

## **Introduction**

Il est très difficile d'imaginer actuellement un secteur agricole performant sans développement de la mécanisation<sup>1</sup>. Ce facteur, comme les pesticides, les semences... joue un rôle déterminant dans l'amélioration de la production agricole. Cependant, être équipé n'est pas un objectif en soi si cela ne répond pas à un besoin reflétant la réalité du terrain en tenant compte de l'environnement socio-économique des acteurs concernés.

Le Mali est l'un des pays de la sous région Ouest Africaine qui a connu des avancées non négligeables en matière d'équipements agricoles. Ceci est du, sans doute, aux potentiels du pays en matière d'animaux de trait et de disponibilité en terres agricoles mais également aux efforts déployés par le gouvernement en collaboration avec les différents promoteurs du développement. Cependant, des contraintes ont beaucoup joué quant à la conduite d'une mécanisation agricole cohérente et accessible aux paysans, surtout les plus démunis. Ainsi, le niveau d'équipements des exploitations agricoles reste encore en deçà des potentialités du pays et seulement 35 % des Unités de Production Agricole (UPA) sont actuellement équipées. Cette situation s'explique par plusieurs raisons parmi lesquelles il y a lieu de citer l'absence d'une vision au niveau national en matière de mécanisation agricole.

Conscient de ces problèmes, le Ministère de l'Agriculture Malien a mené entre 2001 et 2002, avec le concours de la FAO, une réflexion globale et plus approfondie ayant pour objectif de définir une stratégie de mécanisation agricole. La réflexion s'est poursuivie de 2002 à 2007 au sein du Ministère de l'Agriculture pour une prise en charge des changements intervenus entre temps. Cette stratégie a pour finalité de créer un environnement adéquat dans lequel les agriculteurs et les utilisateurs finaux pourront acquérir les équipements répondant à leurs besoins dans des filières durables d'approvisionnement et d'appui. Elle a été préparée et adaptée selon les objectifs nationaux de développement à court, moyen et long terme et s'inscrit dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole.

Cette réflexion s'est lancée au mois d'octobre 2001 dans le cadre du projet TCP/MLI/0165 sous la supervision de M. John Ashburner (Fonctionnaire principal du Génie Rural, Bureau Régional pour l'Afrique de la FAO). Un coordinateur national<sup>2</sup> du projet a été nommé. Parallèlement, un comité de pilotage a été désigné, il était constitué des représentants des différentes institutions concernées par la mécanisation agricole et représentait l'instance d'orientation et de suivi du projet.

L'approche méthodologique adoptée dans cette étude se veut tout d'abord une approche globale. En effet l'expérience a montré que la mécanisation ne peut

---

<sup>1</sup> C'est un processus d'utilisation, sur une échelle de temps plus ou moins longue, de diverses combinaisons d'outils, d'équipements et de sources d'énergie pour les activités de production (Clare Bishop, 1997).

pas être cernée d'une manière cloisonnée sans se préoccuper des autres secteurs. Elle se veut également participative. En effet, compte tenu du constat d'échecs des stratégies menées par le passé, où l'approche était plus descendante, actuellement, il est reconnu que l'intégration de la dimension humaine est considérée comme primordiale. Elle vient en appui aux nouvelles orientations politiques en faveur du désengagement de l'Etat et de la privatisation. Ainsi la participation de tous les acteurs à toutes les phases de cette stratégie doit déboucher sur des résultats plus concrets et constitue une garantie appréciable à la réussite et à la durabilité des projets identifiés.

Deux phases essentielles ont été menées au cours de cette étude. Une première phase dite de diagnostic et une deuxième phase relative à la formulation de la stratégie.

La phase de diagnostic a pour objectif d'analyser la situation actuelle de la mécanisation agricole dans le pays. Il s'agit de procéder à la collecte de toutes les informations disponibles en rapport avec la mécanisation agricole et d'avoir les enseignements nécessaires à travers les entretiens et les contacts avec les différents opérateurs. Dans ce cadre un groupe de consultants a été recruté dans les domaines suivants : les Aspects juridiques et institutionnels, l'agronomie, agro-économie et le machinisme agricole. La phase de diagnostic a connu l'organisation d'un grand atelier qui s'est déroulé le 18 et le 19 février 2002 à Bamako ayant pour objectifs essentiels de favoriser un espace de dialogue et de concertation, de préparer un diagnostic riche et participatif et d'impliquer, déjà à cette phase, les différents partenaires leur permettant d'adhérer à la réflexion et d'accompagner les actions qui seront projetées. La démarche poursuivie s'inspire en grande partie de la méthode appelée communément PPO ou ZOOP.

La deuxième phase, aussi importante que la première, consiste à traduire cette phase de diagnostic en stratégie avec une proposition de projets réalisables. Dans ce cadre, un atelier participatif a été organisé réunissant 47 personnes provenant de différentes régions du pays et représentant différentes catégories d'opérateurs en mécanisation agricole. La démarche poursuivie s'inspire également de celle utilisée dans l'élaboration du cadre logique des projets (appelée PPO, ZOOP...). Parallèlement un groupe de consultants a été recruté dans les domaines suivants : l'agro-économie, le machinisme agricole et l'appui institutionnel. Ces consultants, ayant participé à l'atelier, ont repris les différents résultats pour leur donner une forme plus complète. Enfin une réunion du comité de pilotage a permis de finaliser cette stratégie.





## 1. Situation actuelle de la mécanisation agricole au Mali

Le Mali est un vaste territoire de 1.240.202 km<sup>2</sup>, au relief plat, au climat allant du pré-guinéen au désertique et dont l'espace est profondément marqué par la présence des fleuves Niger et Sénégal. L'environnement au Mali est caractérisé par une seule saison de pluies et des potentialités agricoles décroissantes du Sud au Nord (exception faite des zones aménagées).

La population est estimée à environ 12 millions d'habitants en l'an 2004 dont 80% sont des ruraux. C'est dans les zones soudano-sahélienne, soudano-guinéenne et soudanienne qu'on constate les plus grandes densités de population. Suivant les projections démographiques issues de la DNSI, la population du Mali passera de 10 030 000 habitants en l'an 2000 à 14 896 000 habitants en l'an 2015. Soit une augmentation de 48,51%. Les surfaces disponibles pour l'agriculture ne peuvent augmenter dans ces proportions sans préjudice pour l'environnement. Aussi, les facteurs d'intensification à mettre en œuvre sont indispensables non seulement pour assurer les besoins alimentaires internes mais aussi assurer la pérennité de l'agriculture.

L'économie du Mali repose essentiellement sur le secteur rural, qui contribue en moyenne pour 36 % au PIB (2003), avec un taux de croissance moyen de 3,6 % par an. Cette augmentation est due à la production agricole qui est passée de 2,5 millions de tonnes en 2002 à 3,4 millions de tonnes en 2006 pour les principales céréales (mils, maïs, sorgho et riz), au coton, et aux produits d'élevage, dont l'activité a fortement bénéficié du regain de compétitivité et de la reconstitution du cheptel. Le Mali reste cependant l'un des pays les plus démunis du monde avec un revenu par habitant de 260 D US en 2004.

En fonction de l'importance de la pluviométrie et de la disponibilité en eau de surface, on distingue au Mali cinq zones agroclimatiques dont :

- la zone saharienne,
- la zone sahélienne,
- la zone soudanienne,
- la zone soudano-guinéenne
- la zone du Delta.

Par ailleurs la grande ouverture de la partie sahélienne aux influences désertiques du Nord, l'irrégularité des pluies et la fragilité des sols sont à la base du caractère aléatoire de l'activité agro-pastorale sur une bonne partie du territoire national. La préservation des ressources naturelles et l'accroissement des revenus paysans, notamment en augmentant la productivité du travail, imposent de rechercher davantage la croissance de la production par l'intensification de préférence à l'extension des superficies ou la croissance des effectifs des animaux.

**Mis en forme :** Avec puces + Niveau :  
1 + Alignement : 0,63 cm +  
Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

L'intensification de l'agriculture est considérée, en particulier depuis la dévaluation du franc CFA, comme la stratégie à adopter pour maintenir la compétitivité des principales filières et assurer la sécurité alimentaire du pays. L'intensification est à réaliser en priorité dans les systèmes suivants : élevage intégré à l'agriculture, cultures irriguées et cultures pluviales en zone soudanienne. La valorisation du potentiel des terres ne peut se faire sans la mécanisation des opérations agricoles, là où cela est possible, mais qui prendra en compte la préservation des sols.

La culture attelée offre une opportunité de développement de la production agricole dans la majorité des systèmes de production du pays. Diverses enquêtes menées au niveau des différentes zones ont montré que la faible maîtrise et la méconnaissance de la mécanisation agricole constituent une entrave à l'amélioration de la productivité des systèmes de production agricole. L'utilisation de la culture attelée est considérée comme une étape importante vers de meilleures opportunités d'accroissement de la production agricole et des revenus à travers une bonne préparation du sol et la maîtrise du calendrier agricole.

Le parc de matériels à traction animale reste la référence du Mali en matière de mécanisation agricole. Depuis 1964, 9% des superficies emblavées étaient labourées avec des outils à traction animale ; ce taux est de 47% pour la Région de Sikasso contre 0,6% à Tombouctou et Kidal avec une moyenne nationale de 35 % en 2006. Il est essentiellement composé de charrues (**348.048**), de multicultureurs (**236.608**), de houes asines (**13.486**), de semoirs (**97.561**) et de charrettes (**229.279**). Sa bonne maîtrise est due à l'action soutenue de vulgarisation des Opérations de Développement Rural (ODR), mises en place par l'Etat dans le cadre de ses politiques agricoles.

En zone CMDT le taux d'équipement des exploitations est estimé actuellement à 76%. Cependant ce taux cache certaines disparités, le vieux bassin cotonnier est plus équipé que les nouvelles zones. L'état de l'équipement agricole dans la zone de l'Office du Niger est encore caractérisé par la prédominance des équipements de culture attelée.

Les producteurs des zones non encadrées sont laissés à eux-mêmes. Ils pratiquent généralement des cultures sèches, dont les rendements sont trop bas et les prix de ventes ne sont pas suffisants pour justifier les investissements en équipements agricoles. Ces producteurs rencontrent toutes les difficultés en matière d'approvisionnement. Ils peuvent être servis à travers les Projets s'Equiper (en Reboisant et pour vaincre la pauvreté) ; des circuits informels ou parallèles avec très généralement des produits de qualité douteuse et d'origine souvent inconnue.

La grande motorisation est devenue une véritable option dans certaines régions et particulièrement en zone CMDT. Pour une certaine classe d'exploitants, la motorisation est intensivement utilisée pendant la période de pointe du labour pour prévenir les caprices du climat pouvant compromettre toute la campagne

agricole et la traction animale reste présente pour les autres travaux tels que le semis et le sarclage. Elle constitue l'ensemble des tracteurs agricoles (743 tracteurs recensés en 2002 et **1300** tracteurs en 2006), dont le nombre place le Mali de la quatrième à la deuxième place dans la sous-région après le Nigeria,. Ce parc est composé en grande majorité (76 %) de tracteurs de moyenne puissance (28 à 50 CV), très adaptés aux travaux de préparation de sols. Les tracteurs agricoles sont essentiellement concentrés dans la zone CMDT (régions de Sikasso et Ségou), environ 90 % du nombre total. Cette forte présence de ce type de matériel dans cette zone est due à la culture du Coton, qui constitue la principale recette d'exportation du Pays.

La petite motorisation se compose de motoculteurs (**310**), très utilisés dans les casiers rizicoles de l'Office du Niger, de motopompes au nombre de **3646** (petite irrigation villageoise avec maîtrise totale de l'eau) dans le Delta du Niger, à Tombouctou et à Gao, les matériels de post-récolte à poste fixe qui font de plus en plus leur apparition dans les zones rizicoles et autres régions du pays pour l'allègement des tâches des femmes et des enfants. Ce parc se caractérise par des indicateurs de performance très appréciés par les utilisateurs, principalement le gain de temps des travaux agricoles. Pour la culture du riz dans la zone Office du Niger le temps annuel de travail est de 512 heures pour la petite motorisation contre 1560 heures si le même volume de travail était effectué manuellement et 796 heures si c'est la traction animale. Les matériels de post-récolte sont constitués principalement de batteuses (**974**), décortiqueuses (**1238**) moulins(**703**) plate formes multifonctionnelles(**520** ). Cette catégorie de matériels a permis de résoudre l'épineux problème de battage et de décorticage, auquel étaient confrontés les agriculteurs rizicoles de l'Office du Niger.

Les nouvelles politiques et stratégies de l'Etat dans le secteur du développement rural ont opté pour le désengagement de l'Etat des fonctions de production, de commercialisation, de transport, de transformation et leur transfert au secteur privé, aux producteurs individuels et aux organisations professionnelles ; les opérateurs privés industriels ou commerciaux devant être les acteurs de l'économie rurale.

La restructuration conséquente des services de l'Etat qui jusqu'à ces réformes assuraient les fonctions de définition des politiques, de production du matériel, de sa commercialisation et de fourniture de crédit a laissé en place un système quelque peu désarticulé caractérisé par la faible lisibilité de la politique en matière de machinisme agricole et la faiblesse des services de formulation des politiques et de l'appui –conseil.

L'absence de garantie aux prêts prive les producteurs de capacité d'endettement auprès de la BNDA seule structure de financement spécialisée pour l'agriculture. Les caisses villageoises d'épargne et de crédit restent encore trop localisées dans certaines zones pour servir, en dépit de leur adaptation aux besoins, de substitut valable à un système de financement pour l'ensemble du pays. Les ODRs ont remplacé la SCAER après sa dissolution, (créé seulement dans les zones encadrées par lesdits ODRs). Aucun système fiable n'est venu suppléer

les ODRs après leur retrait du financement du crédit agricole. Le système de crédit à l'équipement, qui devra être mis en place, devra couvrir l'ensemble du pays et ne pas toucher seulement des zones spécifiques de promotion de développement.

L'analyse de la fiscalité montre que toutes les entreprises ne sont pas traitées de la même manière par les services fiscaux. Les entreprises publiques bénéficient d'allègements fiscaux auxquels les entreprises privées n'ont accès que plus difficilement ou bien pas du tout. Les entreprises artisanales, qui ne payent qu'un seul impôt forfaitaire (la Contribution du Secteur Informel), sont par contre pénalisées par : leur faible productivité ; l'impossibilité de soumissionner sur les marchés publics ; et par le coût de leur matière première, du fait de droits de douanes particulièrement élevés. La fiscalité douanière actuelle pénalise lourdement les constructions locales par rapport aux importations d'équipements finis.

## **2. Une stratégie de mécanisation agricole prenant en compte le contexte actuel et l'évolution du pays**

### **2.1. Un cadre général approprié**

La réussite d'une stratégie de mécanisation agricole est liée à plusieurs facteurs dont il y a lieu de citer le contexte global ainsi que les orientations politiques du pays; elle exige également qu'un certain nombre de conditions préalables soient réunies.

Au Mali, tout le monde est unanime que le degré de la mécanisation reste en deçà des potentialités du pays en matière de production agricole. Les paysans ne sont pas suffisamment équipés et les opérateurs du secteur privé de la filière du machinisme agricole n'arrivent pas à commercialiser leurs produits. Il convient de noter également que le problème du monde rural constitue l'une des préoccupations majeures des différents hommes politiques, décideurs et responsables. En effet, le Mali se trouve confronté à plusieurs défis à court et moyen terme et qui sont bien précisés dans la Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Face à ces problèmes, le gouvernement malien a lancé plusieurs programmes de développement rural dont les objectifs assignés à l'horizon 2012 (PDES) s'inscrivent dans les objectifs généraux de développement et de lutte contre la pauvreté au Mali. Par rapport à ces objectifs, il est clair que le rôle de la mécanisation agricole est évident. En effet, une stratégie de mécanisation agricole peut contribuer, d'une manière très significative au développement rural.

Toujours dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA), les options fondamentales adoptées s'avèrent très pertinentes et concernent de très près la mécanisation agricole. Par rapport à ces directives, on peut déduire que les actions qui sont projetées, constituent un cadre très favorable au développement de la mécanisation agricole. Par conséquent, la mise en cohérence de toutes ces actions avec celles de la présente étude s'avère indispensable.

## **2.2. Un monde rural en mutation**

Plusieurs indicateurs montrent que le Mali connaît actuellement des changements assez importants à tous les niveaux. Les projections démographiques au Mali montrent que les 9 millions de la population recensée en 1995 sera doublée en 2025. Par ailleurs les perspectives démographiques montrent que la population urbaine qui était de 27% de la population totale en 1995 sera de 49% en 2025, donc il y'aura à terme presque autant d'habitants dans le milieu rural que dans les centres urbains. Cette urbanisation va entraîner une modification des sources de main d'œuvre ce qui aura, sans doute, des retombés positives sur la promotion de la mécanisation agricole.

Le Mali a un grand rôle à jouer de part son adhésion aux différentes organisations. Le Traité de la CEDEAO, signé le 28 mai 1975, préconise la libération des échanges commerciaux. La liberté des prix et de la concurrence dans l'espace CEDEAO permet au Mali d'envisager une part de marché plus importante dans la production de riz, maïs, blé, sésame, coton, karité, élevage, pomme-terre, mangues et légumes. La disponibilité des terres irriguées de Manantali, Seuil deTalo, Sélingué, Markala, place le Mali au premier rang en maîtrise de l'eau. Ceci nous amène à montrer encore une fois l'importance qui doit être donnée à la mise en valeur agricole et plus particulièrement le rôle de la mécanisation agricole.

## **2.3. Un secteur agricole marqué par la coexistence de plusieurs formes de mécanisation.**

Jusqu'à présent on peut considérer qu'au Mali, les formes de mécanisation agricole s'adaptent bien avec le milieu socioéconomique du paysan , alors que pendant les années 60 des tentatives d'introduire la motorisation dans les exploitations agricoles étaient un échec total en raison de l'inadaptation de ces équipements aux paysans et à leur capacité de financement.

Actuellement, trois formes de mécanisations existent au Mali avec des degrés d'importance différents. On distingue la culture manuelle, la traction animale et la motorisation.

La **culture manuelle** sera appelée à se développer dans les exploitations familiales par une diversification des équipements permettant de répondre aux besoins des paysans dans les travaux agricoles. Particulièrement ceux relatifs à la transformation méritent d'être plus développés pour alléger les tâches quotidiennes des femmes et des enfants.

La **traction animale** ou **culture attelée** sera appelée à se développer et se généraliser dans les années à venir. On peut considérer que c'est une étape très importante pour passer à une forme de mécanisation plus évoluée.

Concernant la **motorisation**, malheureusement, le calendrier agricole des cultures pratiquées n'offre pas de grandes opportunités de marché pour ces tracteurs. Cependant avec l'intensification et la diversification des cultures, des

calendriers agricoles plus appropriés vont sans doute encourager la motorisation dans les exploitations agro industrielles.

### **3. Des Objectifs d'une stratégie à court et à moyen terme pour le développement de la mécanisation agricole**

Pour valoriser le potentiel agricole du pays, la stratégie de mécanisation agricole devrait contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs.

**Les objectifs généraux sont :**

- Améliorer la sécurité alimentaire par l'intensification de la production agricole, l'extension des terres agricoles et le respect des calendriers agricoles,
- Alléger les travaux pénibles de la femme en développant des équipements adaptés aux travaux agricoles,
- Promouvoir l'emploi en milieu rural en développant la fabrication du matériel agricole et les différents services d'appui,
- Améliorer les revenus des producteurs et des acteurs opérant dans la filière du machinisme agricole.

Concernant l'objectif de la stratégie, il vise à créer un environnement favorable pour la promotion de la mécanisation agricole de manière à assurer un approvisionnement durable en matière d'équipement rural susceptible de répondre aux besoins des paysans en tenant compte de la durabilité économique et écologique.

**Les résultats attendus sont :**

- Des structures de l'Etat en mesure d'assurer les fonctions d'appui conseil pour la promotion de la mécanisation agricole au Mali,
- Un nombre d'équipements agricoles en qualité et en quantité suffisantes répondant parfaitement au besoin des paysans en tenant compte de leur milieu socioéconomique,
- Un secteur privé très dynamique opérant dans un marché très favorable lui permettant d'assurer durablement sa survie et son développement.

### **4. Une Stratégie de mécanisation agricole axée sur le producteur d'abord :**

Dans tout processus de formulation de stratégie, il convient de tenir compte du rôle que doivent jouer tous les acteurs concernés. Ces acteurs, comme précisé précédemment, peuvent être assemblés en trois grands groupes :

- Les utilisateurs finaux des équipements agricoles représentés essentiellement par **les Producteurs ruraux**(Agriculteurs, Eleveurs, Pêcheurs Exploitants forestiers )
- Le secteur privé de la filière machinisme agricole représenté par **les fabricants, les importateurs, les fournisseurs, les réparateurs...**

**Mis en forme :** Avec puces + Niveau : 1 + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

**Mis en forme :** Avec puces + Niveau : 1 + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

**Mis en forme :** Avec puces + Niveau : 1 + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

- L'Etat représenté par les **départements ministériels, les partenaires au développement, les ONG, ...**

Dans ce système, la manière dont ces trois groupes sont liés détermine en grande partie le développement du secteur du machinisme agricole et sa durabilité. Chaque groupe représente certaines spécificités marquées par un rôle et par des intérêts différents. Ainsi, une stratégie de mécanisation agricole doit œuvrer pour obtenir la situation suivante :

#### **4.1. Un Producteur suffisamment équipé**

Dans cette stratégie, le producteur constitue l'élément moteur et dispose également d'une stratégie individuelle lui permettant de choisir et de décider les options de production à mener. Cette stratégie prend en considération tous les éléments de base tels que ses capacités financières, sa trésorerie, les coûts et les prix de production, le risque d'intervention compte tenu des incertitudes ainsi que d'autres éléments qui sont souvent très difficiles à appréhender. Il est évident que le producteur ne va investir dans la mécanisation sans perspectives d'augmentation de revenu.

Une stratégie ne peut être efficace que si elle permet au producteur **de générer, d'une manière durable, un revenu lui permettant d'investir dans divers domaines** dont on cite les facteurs de productions et plus particulièrement les équipements agricoles. Pour cela cet acteur doit disposer du savoir-faire nécessaire, d'avoir les équipements requis et de qualité et d'opérer dans des conditions physiques, climatiques et de marché favorables.

#### **4.2. Un secteur privé dynamique**

La stratégie de mécanisation agricole se focalise également sur le rôle que doit jouer le secteur privé pour qu'il soit en mesure d'offrir aux paysans les équipements nécessaires ainsi que le service adéquat et d'une manière durable. Il est constitué des fabricants, des importateurs, des distributeurs et des réparateurs. Il représente l'offre de la mécanisation agricole.

Au Mali le secteur privé offre des équipements et des services assez diversifiés mais il arrive difficilement à les vendre. Pour certains équipements tels que les outils à traction animale, l'offre reste largement supérieure à la demande. Si le dynamisme de ce secteur dépend de la demande et par conséquent du producteur, d'autres facteurs intrinsèques semblent être également importants.

Le secteur privé du machinisme agricole connaît ces derniers temps une activité économique assez timide, alors que l'Etat, depuis des années, en collaboration avec des partenaires au développement a déployé d'énormes efforts et particulièrement dans la promotion de la fabrication du matériel agricole. Le système fonctionnait tant que l'Etat garantissait une part du marché en s'occupant des activités de commercialisation, cependant avec le désengagement, le marché s'est fortement réduit amenant ainsi certains privés à diversifier leurs activités. Ce faible marché du matériel agricole rend également la

tache difficile aux distributeurs de développer leurs structures au niveau de toutes les régions du pays.

Le secteur privé doit disposer de **la qualification** nécessaire en vue d'assurer un travail de qualité, d'être doté des moyens essentiels et opérer dans un environnement de compétition où ses différentes activités pourront devenir **rentable** sans souffrir d'une concurrence déloyale.

#### **4.3. Un Etat en mesure de créer un environnement institutionnel et économique favorable au développement de la mécanisation agricole**

Si l'Etat s'est occupé dans le passé des opérations de commercialisation du matériel agricole ainsi que des autres facteurs de production, actuellement on est unanime que ces opérations sont plus du ressort du secteur privé. Par ailleurs, parmi les options fondamentales de la Loi d'Orientation Agricole(SDR), il y a lieu de citer le désengagement de l'Etat des secteurs de production, de transformation et de commercialisation, à travers la poursuite du processus de transfert/ privatisation et la mise en place des conditions de prise en charge de ces activités par les différents acteurs. L'Etat ne doit donc pas se charger des activités que le secteur privé peut prendre en charge mais cela ne signifie nullement un retrait total ou un abandon comme semble être le cas actuellement. Par contre, un déploiement des actions pour mieux assurer ses fonctions s'avère nécessaire. Toujours dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole , l'accent est mis sur la promotion du secteur privé, à travers la formation et le renforcement des capacités d'intervention en vue d'améliorer l'offre des services au monde rural, les capacités industrielles de transformation des produits agricoles et la compétitivité.

Afin de parvenir à développer les conditions nécessaires pour que le producteur soit suffisamment équipé et que le secteur privé soit très dynamique , l'Etat doit s'organiser et avoir une vision claire sur la manière de développer ce secteur. Ainsi, une bonne stratégie de mécanisation élaborée autour de l'accroissement du taux d'équipement des producteurs pourrait être non seulement une source de croissance de l'économie nationale, mais aussi d'amélioration de certains indicateurs socio-économiques tels que la sécurité alimentaire , le revenu des producteurs et le niveau de vie de façon globale du monde rural. Le développement du secteur privé du machinisme agricole peut contribuer à la réduction des importations, à l'amélioration de la balance commerciale du pays et à la création de la valeur ajoutée et d'emplois locaux source d'entré fiscale et de redistribution de la richesse dans le pays. Le développement de ce secteur permet également d'assurer un service de qualité et de proximité.

L'Etat doit créer un environnement favorable au développement de la mécanisation agricole, donner les orientations adéquates et soutenir leur mise en œuvre par des dispositions institutionnelles, des incitations et des moyens appropriés. Il doit renforcer ses structures d'appui, développer un arsenal juridique souple et dynamique et continuer sa politique relative au développement des infrastructures de base.



Actuellement au Mali, plusieurs institutions opèrent dans le domaine de la mécanisation agricole. Ainsi nous rencontrons, en plus des différents départements de l'Etat, des partenaires au développement, des Chambres d'agriculture, des ONG ;etc. Cette multitude d'intervenants fait que toutes les actions menées en matière de développement de la mécanisation agricole doivent être bien coordonnées.

## **5. Un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de mécanisation agricole**

Sur la base des éléments stratégiques, les participants à l'atelier de formulation de la stratégie ont pu définir les axes prioritaires. Ces derniers, représentés sous forme de programmes, intéressent les trois groupes d'acteurs définis auparavant à savoir le Producteur, le Secteur Privé et l'Etat.

Les programmes proposés sont les suivants :

- **Programme 1.** Appui aux structures de l'Etat chargées de la mécanisation agricole.
- **Programme 2.** Amélioration de l'approvisionnement des Producteurs en équipements agricoles.
- **Programme 3.** Appui au Secteur Privé de la filière du machinisme agricole.

Mis en forme : Avec puces + Niveau :  
1 + Alignement : 0,63 cm +  
Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

En fonction de la nature de ces programmes, leur mise en œuvre peut être réalisée soit dans le cadre de projets propres de promotion de la mécanisation agricole( exple : le projet gouvernemental (Team 9) en 2006 de fourniture de 400 tracteurs et une usine d'assemblage de tracteurs ), soit dans le cadre d'autres programmes de développement agricole(PNIR ,PASAOP ,PACR,,PCDA ,etc.) . Chaque programme est présenté sous forme de projets à mener dans le court et le moyen terme avec plusieurs paramètres permettant de préciser davantage leur contenu.

### **Programme 1. Appui aux structures de l'Etat chargées de la mécanisation agricole**

Le présent programme concerne le renforcement des structures de l'Etat lui permettant d'être apte à orienter, à analyser, à appuyer, à suivre et à évaluer les différentes actions relatives à la mécanisation agricole. Dans ce cadre, sept projets ont été identifiés :

- Projet 1.1. Renforcement des capacités des structures en charge de la mécanisation
- Projet 1.2. Développement d'un système de recherche en machinisme agricole
- Projet 1.3. Renforcement du système de formation sur la mécanisation agricole

Projet 1.4. Renforcement des capacités du CEEMA comme Centre de contrôle et d'homologation du matériel agricole

Projet 1.5. Renforcement de la vulgarisation des équipements et des technologies agricoles mécanisées

***Projet 1.1. Mise en place d'un dispositif de mise en œuvre et de suivi de la stratégie de mécanisation agricole***

***Justificatifs***

La politique de mécanisation agricole manque de lisibilité au Mali, surtout depuis l'adoption des politiques de désengagement de l'Etat des secteurs de production, de commercialisation et de crédit rural. Cette absence de lisibilité est beaucoup plus grande depuis le retrait des Offices et Opérations de Développement des fonctions ci-dessus citées. Aucun système cohérent n'est venu prendre la relève de l'Etat et des ODRs. Elle a laissé le secteur de l'équipement agricole dans une désorganisation quasi-totale. Seul le secteur de production et de commercialisation du coton échappe à cette situation.

Ainsi suite à la restructuration du MA, c'est à une Division Mécanisation agricole de la DNGR qui assure les fonctions liées à la politique de mécanisation. Cette Division, vu les moyens humains et matériels qui sont limités, n'arrive pas à assurer ses fonctions comme il se doit.

Il est claire que le développement de la mécanisation agricole ne peut être fait qu'en présence d'un dispositif institutionnel approprié, doté de moyens humains et matériels suffisants, capable d'orienter, de planifier et de mettre en œuvre la politique nationale de mécanisation agricole.

Le dispositif institutionnel doit avoir une certaine autonomie d'actions et doté des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses tâches. Elle sera dirigée par un Coordinateur National qui aura à sa disposition une équipe d'ingénieurs de différents profils.

.

.

***Objectif***

L'objectif de ce projet est de mettre en place un dispositif chargé de renforcer les structures de l'Etat en charge de la mécanisation agricole lui permettant de coordonner , de mettre en œuvre et de suivre la stratégie proposée.

***Actions à mener :***

***-Coordination des actions relatives à la mécanisation agricole***

Actuellement, compte tenu de la multitude d'institutions impliquées dans la mécanisation agricole au Mali, la coordination des actions menées, aussi bien au niveau central qu'au niveau régional, est généralement difficile à réaliser. Par exemple, il arrive des fois de rencontrer des organismes adoptant différentes

approches en matière d'équipements agricoles engendrant ainsi des confusions et des pertes de confiance chez les producteurs.

La mise en œuvre de la stratégie de la mécanisation agricole nécessite la création d'un espace de coordination et de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le secteur. Ceci peut avoir lieu dans le cadre d'un Comité National de Mécanisation Agricole qui constituera l'organe d'orientation de la structure en charge de la mise en œuvre de la stratégie. Ce comité doit représenter les différents acteurs et institutions impliquées dans la mécanisation agricole.

***- Renforcement du système d'information , de suivi évaluation de la mécanisation agricole .***

Un autre problème auquel sont confrontées les activités de mécanisation agricoles et qui mérite d'être cité est le manque de produits suivi-évaluation. Par ailleurs, au cours de la réalisation de la première phase diagnostique de ce projet, les problèmes ont été rencontrés dans la revue documentaire. Aujourd'hui, aucun organisme de l'Etat ne centralise assez d'informations relatives à la mécanisation après la refonte de l'ex- Division du Machinisme Agricole en 1996 dans les nouvelles structures du Ministère de l'Agriculture. Aucune des structures actuelles ne dispose de cadres en nombre et en compétence et de moyens suffisants pour la centralisation d'informations complètes et pertinentes sur la mécanisation agricole.

Le suivi est une activité qui consiste à collecter les informations nécessaires auprès des acteurs concernés par la mécanisation agricole. Cette collecte peut se faire selon une fréquence donnée définie par les responsables du suivi. Il permet de suivre l'évolution de l'exécution des programmes réalisés en fonction des objectifs fixés.

La stratégie de mécanisation agricole se veut être dynamique et par conséquent le système de suivi va permettre d'expliquer les tendances en ce qui concerne les résultats et impacts des projets et programmes et procéder aux ajustements appropriés. La collecte d'informations sur les équipements agricoles constitue également un outil très appréciable pour les différents opérateurs de la filière du machinisme agricole y compris le secteur privé.

***Projet 1.2. Développement d'un système de recherche en machinisme agricole***

***Justificatifs***

Pendant plus de 30 ans le CEEMA- DZ de Samanko et l' ex- Division du Machinisme Agricole ont su conduire la mécanisation agricole à un niveau appréciable. Ces deux structures constituent aujourd'hui la mémoire et la référence technique en mécanisation agricole au Mali. Environ 39 prototypes de matériels agricoles ont été réalisés, testés et vulgarisés. Des Comités Consultatifs Nationaux du Machinisme Agricole étaient organisés chaque deux

ans comme fora d'échange, de partage et de diffusion d'expériences entre tous les acteurs de la filière.

Cependant les besoins en matière de recherche restent encore loin d'être satisfaits surtout que l'étape de mécanisation que connaît actuellement le Mali est plus manuelle et animale nécessitant le développement des équipements au niveau local. Plusieurs exemples peuvent être donnés parmi lesquels il y a lieu de citer toutes les technologies de transformations, les outils de travail du sol en relation avec la conservation des sols...

La mise en place d'un programme de recherche en machinisme agricole s'avère nécessaire pour combler le vide laissé suite à la restructuration du Ministère de l'Agriculture .

#### **Objectif**

Il s'agit de doter les structures existantes en matière de recherche en équipements agricoles ,de moyens nécessaires de manière à leur permettre de répondre aux besoins du pays en matière de développement de la mécanisation agricole.

Les objectifs spécifiques sont :

- Disposer d'une infrastructure adéquate pour permettre de mener les travaux de recherche au niveau central et au niveau régional,
- Disposer de chercheurs et de techniciens capables de conduire les différents travaux de recherche.

#### **Actions à mener :**

- *Restructurer et re dynamiser les structures existantes (spécifiquement le Centre de Samanko).*
- *Mettre en place un fond de recherche pour la mécanisation à travers le Fonds pour le Financement de l'Agriculture*
- *Réaliser une vaste étude d'inventaire diagnostic des matériels agricoles existants au Mali.*

*Identifier et catégoriser les acteurs nationaux, pouvant être impliqués dans les activités de recherche avec une décentralisation*

- *Elaborer un programme de recherche en mécanisation agricole.*
- *Mettre en place un réseau de communication et d'échanges avec d'autres structures de recherche nationales et internationales.*
- *Mettre en place un programme d'appuis conseils aux opérateurs de la filière du machinisme agricole*
- *Mettre en place un système de diffusion des résultats de recherche.*
- *Organiser annuellement des fora d'échanges entre les différents acteurs de la filière.*

**Mis en forme :** Avec puces + Niveau :  
1 + Alignement : 0,63 cm +  
Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

### **Projet 1.3 Renforcement du système de formation sur la mécanisation agricole**

#### **Justificatif**

Les activités d'éducation, de formation et de recyclage sont menées par plusieurs structures de formation. Au niveau de ces structures, malgré la présence de programmes de formation en mécanisation agricole, en construction mécanique et en technologies appropriées applicables à l'agriculture, aucune de ces formations n'aboutissent à une spécialisation en machinisme agricole.

Par ailleurs, des difficultés endogènes et exogènes empêchent ces centres de formation d'exécuter leurs missions correctement :

- l'insuffisance de professeurs, formateurs qualifiés ;
- l'insuffisance de salles de classe, d'où le nombre très élevé d'auditeurs dans les classes ;
- l'absence de formation pratique, faute d'équipements et d'installations appropriées etc. ;
- l'insuffisance des budgets de fonctionnement et d'équipements de centres ;
- la vétusté des équipements et des locaux ;
- l'absence de débouché pour les jeunes diplômés ;
- l'inadéquation des programmes de formations à la demande d'emplois ;
- l'insuffisance de formation et de recyclage du réseau forgeron ;
- l'insuffisance de formation des Organisations Paysannes dans la gestion des équipements agricoles ;
- l'insuffisance de formation des responsables des organisations paysannes dans la planification et la gestion du crédit

En matière de formation continue, le CEEMA-DZ de Samanko a développé plusieurs modules de formation dans divers domaines de la mécanisation (fabrication, mécanique, utilisation des matériels d'exhaure, de post-récolte, de traitement de culture, conduite et entretien des tracteurs). Tous les réseaux de forgerons professionnels actuellement en service ont été formés par leur soin et enfin tous les équipements actuellement en service ont été testés, adaptés quand il le fallait et homologués avant la vulgarisation en milieu rural. Actuellement, comme pour les activités de recherche, ce centre reste confronté à plusieurs contraintes aussi bien matérielles qu'humaines.

Le renforcement des capacités humaines en mécanisation agricole n'est plus à démontrer. L'Etat doit disposer de cadres et techniciens compétents capables de contribuer au développement de la mécanisation agricole.

#### **Objectif**

Il s'agit de doter les structures existantes de formation en moyens nécessaires de manière à leur permettre de répondre aux besoins du pays en matière de formation sur la mécanisation agricole.

**Mis en forme :** Avec puces + Niveau :  
1 + Alignement : 0,63 cm +  
Tabulation après : 1,27 cm + Retrait :

**Actions à mener :**

- *Restructurer et re dynamiser les structures de formation existantes*
- *Favoriser la création de nouvelles structures de formation.*
- *Identifier les besoins et élaborer des programmes de formation par groupe d'acteurs de la filière.*
- *Organiser et conduire des sessions de formation continue au bénéfice des différents acteurs de la filière.*

**Projet 1.4. Renforcement du CEEMA comme centre de contrôle et d'homologation du matériel agricole**

**Justificatif**

La qualité du matériel agricole fait partie également parmi des préoccupations des producteurs. Plusieurs exemples de mauvaise qualité de matériel ont été notés et qui ont engendré des problèmes de performances des équipements et par conséquent une perte de confiance pour les producteurs. Ainsi un système de contrôle de qualité et de conseils sur le choix des équipements agricoles constitue un outil précieux pour garantir la qualité du matériel agricole utilisé.

On assiste actuellement à l'introduction du matériel agricole sans pour autant que l'on se soucie de son adaptation aux conditions locales. Le matériel fabriqué localement mérite d'être également testées pour étudier ses vrais performances.

**Objectif**

L'objectif de ce projet est de créer un Centre de contrôle et d'homologation du matériel agricole permettant de protéger le producteur contre toute introduction sur le marché d'équipements non conformes.

- *Actions à mener :*
- *Elaborer les textes réglementaires de la structure de contrôle et d'homologation du matériel agricole*
- *Faire adopter les textes réglementaires en la matière*
- *Elaborer et exécuter des protocoles de test et d'essais en station et en milieu naturel de prototypes.*

**Projet 1.5. Renforcement de la vulgarisation des équipements et des technologies agricoles mécanisées**

**Justificatifs**

Le faible niveau de maîtrise des techniques de production agricole par les producteurs explique en partie les faibles rendements des cultures. Ce problème se pose davantage dans les régions diffuses qui n'ont pas bénéficié des actions de vulgarisation.

Particulièrement pour l'utilisation du matériel agricole, les lacunes en matière de vulgarisation sont une des principales causes de la mauvaise qualité des travaux agricoles et du non-respect de certaines normes techniques.

Ainsi malgré l'effort déployé par l'Etat depuis l'indépendance en matière de vulgarisation, les résultats escomptés ne sont pas toujours atteints en raison des difficultés liées au manque de financement et au manque de moyens humains compétents dans le domaine de la mécanisation agricole.

### **Objectif**

Le présent projet a pour objectif essentiel de doter les structures du Développement Rural d'un système de vulgarisation permettant d'améliorer le niveau des connaissances des producteurs en matière d'utilisation de matériel Agricole.

### **Actions à mener :**

- *Faire l'état des lieux du matériel existant*
- *Elaborer un répertoire des prestataires de service en vulgarisation*
- *Former les spécialistes en vulgarisation de la mécanisation*

*Former les bénéficiaires sur l'utilisation des équipements.*

- *Identifier les besoins de formation des différents acteurs de la filière*
- *Organiser et conduire les sessions de formation*
- *Suivi et évaluation des acteurs après les formations*

## **Programme 2. Amélioration de l'approvisionnement des producteurs en équipements agricoles**

Les actions envers les utilisateurs finaux sont ceux qui visent à faciliter l'accès aux équipements agricoles en tenant compte de leur environnement socio-économique. Dans le cadre de ce programme, cinq projets ont été identifiés :

Projet 2.1. Cautionnement des prêts

Projet 2.2. Accès au crédit

Projet 2.3. Incitation à l'acquisition des nouvelles technologies

Projet 2.4. Promotion des associations d'utilisateurs de matériel agricole (le matériel motorisé en particulier)

Projet 2.5. Réseau de production et de vente d'animaux de trait

### *Projet 2.1. Cautionnement des prêts*

#### *Justificatif*

Au Mali, les intervenants en matière de crédit agricole se caractérisent par leur hétérogénéité et par un nombre important d'opérateurs: Banques, Sociétés de Développement rural, Caisses mutuelles, Programmes. En ce qui concerne les

banques commerciales, leur intervention reste faible en dehors des crédits de financement de la campagne de commercialisation du coton et du paddy.

Le financement actuel repose sur le système bancaire, et sur le fait que le producteur voit son revenu garanti par l'encadrement d'une ODR, qui va reconforter et rassurer la banque d'un reversement à partir de la vente de ses produits .

Ce système démontre à suffisance, l'inexistence de fonds de garantie de prêt. Eu égard au taux de remboursement, de plus en plus faible des Associations villageoises même dans les zones encadrées, les banques et bailleurs de fonds deviennent très réticents. La recherche du fonds de garantie de Prêt devient une possibilité réalisable avec l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole qui prévoit la création d'un Fonds National de Développement Agricole , dans le lequel l'Etat serait majoritaire. Avec ce fonds, l'extension du crédit à l'équipement pourra être étendue à toutes les régions du Mali.

**Objectif**

- *L'objectif de ce projet est de mettre en place un fonds de garantie permettant de rendre confiance au système bancaire vis a vis des producteurs ,ce fonds pourrait être prélevé sur le Fonds de Financement de l'Agriculture prévu par la Loi d'Orientation Agricole.*

**Projet 2.2. Accès au crédit**

**Justificatif**

La faiblesse des revenus et la difficulté d'avoir accès à un système de crédit adapté rend l'accès aux équipements agricoles difficile. Ainsi la promotion du crédit, quand il est bien adapté, constitue une solution assez intéressante. Ce crédit doit être diversifié en fonction des régions et en fonction des catégories des producteurs.

Par ailleurs, l'exploitation agricole au Mali est très peu connue au niveau de sa comptabilité à cause du faible niveau de gestion. Ainsi la rentabilité économique de la mécanisation agricole selon les principaux systèmes de production agricoles du Mali serait d'une grande utilité pour bien cibler les différentes actions relatives au crédit de financement des équipements agricoles.

Ainsi un système de financement tenant compte des possibilités des acteurs du secteur selon les catégories et selon les régions va sans doute permettre à ce secteur de répondre efficacement aux besoins des producteurs en matière d'approvisionnement en matériel agricole ainsi que d'autres services d'appui.

**Objectif**

Le présent projet a pour objectif de développer un système de crédit adapté en fonction des régions et en fonction des types d'exploitations.



**Actions à mener :**

- *Diversifier les sources d'octroi de crédits agricoles*
- *Réaliser une étude plus approfondie en fonction des régions et des systèmes de production sur la rentabilité des cultures.*
- *Etendre le réseau des institutions d'octroi de crédit agricole*
- *Appuyer les producteurs au montage des dossiers de demande de prêts*
- *Parrainer et suivre les dossiers de financement*

**Projet 2.3. Incitation à l'acquisition des nouvelles technologies**

**Justificatif**

Le développement de l'agriculture malienne ainsi que l'évolution socioéconomique de la population rurale nécessitent une innovation continue en matière d'introduction de nouvelles technologies aussi bien au niveau des travaux agricoles qu'au niveau des travaux de transformation. De même le tissu industriel de fabrication des équipements agricoles a connu un dynamisme très appréciable qui s'est traduit par la mise au point de plusieurs prototypes. Ainsi l'introduction et la diffusion de ces nouvelles technologies nécessitent un encouragement particulier de l'Etat. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Mali et une Entreprise Chinoise viennent de mettre à la disposition des Producteurs ruraux **440 tracteurs** et **deux Usines d'Assemblage et de Montage des tracteurs et autres équipements agricoles** .

**Objectif**

Ce projet a pour objectif de développer un système d'incitation dynamique permettant de promouvoir la motorisation agricole.

**Actions à mener :**

*Etudier les conditions de promotion de la motorisation*

**Projet 2.4. La promotion des associations d'utilisateurs de matériels agricoles (le matériel motorisé en particulier)**

**Justificatif**

Au niveau organisationnel, la création de quelques associations spécialisées en matière d'approvisionnement en équipements agricoles semble avoir un impact très positif sur l'approvisionnement. Le renforcement de ces expériences va permettre aux paysans d'avoir un pouvoir de négociation avec les différents partenaires privés et Etatiques.

Dans le but de faciliter l'accès des utilisateurs au matériel agricole et les autres services d'appui (pièces de rechange, entretien réparation...), il sera procédé à la mise en place d'organisations paysannes spécialisées en motorisation comme c'est le cas actuellement dans les zones CMDT, OHVN et Office du Niger, et aussi des organisations paysannes spécialisées en matériel de pompage. Ces

organisations se transformeront en Associations au niveau des zones (localités), en Union de ces associations au niveau des cercles. Une Fédération de ces unions des associations paysannes spécialisées sera mise en place au niveau central. Le siège de cette centrale peut changer et dépendra de la décision des responsables de la fédération. Un manuel d'organisation et de gestion sera élaboré et disponible au niveau de toutes les entités.

**Objectif**

Il s'agit d'encourager la création des associations au niveau local capables d'entreprendre des actions relatives à la commercialisation et à la maintenance des équipements agricoles.

**Actions à mener :**

- *Etude d'évaluation du tissu associatif au Mali*
- *Encadrer les organisations des producteurs*

**Projet 2.5. Réseau de production et de vente d'animaux de trait**

**Justificatif**

La culture attelée est le mode de mécanisation le plus pratiqué au Mali, mais il souffre de la déficience des animaux de trait mal nourris au moment des périodes de pointe de préparation des terres, ce qui cause des retards dans le respect des calendriers agricoles et par conséquent sur les rendements. Il semble donc assez logique d'encourager des opérateurs qualifiés dans la production et le dressage des animaux de trait pour le développement harmonieux de ce mode de mécanisation.

**Objectif**

Le présent projet a pour objectif de mettre en place un réseau de production et de vente d'animaux de trait dressés

**Actions à mener :**

- *Identifier des opérateurs privés dans les zones à grandes potentialités pastorales.*
- *Diversifier les revenus de ces nouveaux acteurs par la production de fumure organique de qualité.*
- *Etudier la possibilité d'octroi de crédits adaptés à ces opérateurs*

**Programme 3. Appui au secteur privé concerné par le machinisme agricole**

Le présent programme concerne le secteur privé du machinisme agricole tout en lui permettant d'être en mesure de répondre au besoin des producteurs en matière d'équipements agricoles. Quatre projets ont été identifiés :

Projet 3.1 Réduction du coût de fabrication des équipements agricoles

Projet 3.2 Renforcement du système de maintenance des équipements agricoles .

Projet 3.3 Satisfaire la demande en équipements agricoles

Projet 3.4 Dynamisation du réseau de prestation de service

### **Projet 3.1. Réduction du coût de fabrication des équipements agricoles**

#### **Justificatif**

L'action forgeron a réussi depuis 1970 à créer un réseau de fabricants de matériels agricoles, capable de répondre aux besoins d'équipement des agriculteurs maliens. La capacité de fabrication du réseau mis en place est aujourd'hui estimée à 31.130 unités par an, représentant environ 66 % de leur capacité réelle (47. 000 unités/an). Le même réseau s'occupe également du service après vente et réalise environ 90 % de taux de vente en pièces de rechange.

Le coût de production des équipements agricoles dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels il y a lieu de citer les taxes qui sont assez élevés pour le niveau actuel de production . La matière première ou kits importés sont taxés à 65 %, alors que le matériel fini importé l'est à 6 % seulement. A partir de ces considérations, il serait opportun d'étudier la possibilité d'alléger ces taxes pour diminuer le coût de vente de ces équipements( cette disposition est prévue par la Loi d'Orientation Agricole ). Ainsi un système de fiscalité adapté pour la promotion de la mécanisation agricole doit être mis en place. Ceci pourrait également permettre d'organiser le secteur et plus particulièrement le secteur informel.

#### **Objectif**

L'objectif du présent projet est de développer des mécanismes permettant de réduire le coût de fabrication des équipements agricoles.

#### **Actions**

- *Etudier les conditions d'allègement de certaines taxes à l'importation du matériel*
- *Elaborer les textes législatifs et réglementaires d'application*
- *Faire adopter les textes*

### **Projet 3.2 Renforcement du système de maintenance des équipements agricoles .**

Jusqu'à une date récente, les ateliers spécialisés de fabrication et d'assemblage des matériels agricoles, ainsi que le réseau de forgerons professionnels ont été sollicités pour la maintenance des équipements agricoles . Rarement l'Etat

intervient dans le financement des entreprises privées de grande envergure, qui restent les principaux importateurs de matériels et de pièces de rechange. Ceux-ci arrivent à négocier de crédits bancaires, quand leurs performances économiques sont démontrées. Ainsi le renforcement de leurs capacités et leur bonne organisation vont sans doute permettre à ce secteur de répondre efficacement aux besoins des producteurs en matière d'approvisionnement en pièces de rechanges et de maintenance des équipements agricoles

**Objectif** Le présent projet a pour objectif de mettre à la disposition des producteurs un service après vente de proximité couvrant les besoins nationaux.

*Actions*

*Répertorier par région les acteurs de la distribution (revendeurs et représentations)*

*Favoriser l'installation de Réseaux mobiles de maintenances*

*Renforcer les capacités des acteurs*

**Projet 3.3. Satisfaire la demande en équipements agricoles**

Actuellement le réseau de forgerons professionnels, les représentations des firmes étrangères, les structures de maintenance et de services après vente sont concentrés tous dans les zones qui ont été encadrées par les ODRs et à Bamako. Cela contribue à éloigner davantage un grand nombre d'utilisateurs du réseau de distribution. Les besoins en équipements des zones non encadrées sont peu connus et s'ils le sont, le coût de revient du matériel est plus cher à cause de l'éloignement. Ainsi faciliter l'accès aux équipements agricoles à tous les producteurs devient une nécessité.

La concentration des réseaux de fabrication, d'importations et de distribution de matériels agricoles dans certaines régions par rapport à d'autres et le faible niveau d'infrastructures routières sont des facteurs qui contribuent à renchérir les prix d'acquisition des équipements agricoles dans les régions éloignées et enclavées. Il est donc indispensable de mettre en place une politique de distribution assez équitable pour tous les agriculteurs du pays. A ce titre ,la construction des deux Unités d'Assemblage et de Montage des tracteurs et accessoires de Sikasso et de Samanko s'inscrivent dans cette logique .

**Objectif**

Il s'agit de développer des réseaux de commercialisation à l'échelle du pays capables d'assurer un service de bonne qualité et de proximité.

**Actions à mener :**

***La fabrication locale couvre largement les besoins nationaux en équipements agricoles***

- *Recenser annuellement les besoins nationaux d'équipement.*
- *Estimer les besoins des régions en fabricants selon leur demande*

- *Favoriser l'installation de nouveaux fabricants.*
- *Organiser la fabrication.*
- *Ouvrir les circuits nationaux vers les marchés de la sous-région.*

***L'importation, la distribution couvrent les besoins nationaux***

- *Répertorier par région les acteurs de la distribution (revendeurs et représentations)*
- *Favoriser l'installation de nouveaux acteurs.*

*Organiser et réglementer l'importation et la distribution*

***Projet 3.4. Dynamisation du réseau de prestation de service***

***Justificatif***

Le diagnostic a fait ressortir que la location du matériel agricole fait aussi son chemin au Mali. Dans la zone de Niono, plus des 1% des décortiqueuses de riz appartiennent à des groupements de femmes qui font des recettes annuelles de l'ordre de 1 à 3 millions selon les saisons. Il serait donc intéressant pour la stratégie d'investiguer dans ce sens, afin d'encourager cette forme de prestations de services agricoles.

***Objectif***

L'objectif du présent projet est d'organiser le réseau de distribution et de prestation de service en vu de lui permettre d'être plus efficace.

- *Identifier les différentes prestations de service réalisées en matière d'utilisation des équipements agricoles*
- *Encourager la création de petites entreprises en matière de prestation de service*

## ANNEXE

### EVALUATION DES COUTS PREVISIONNELS DU PLAN D'ACTION 2008-2012

#### PROGRAMME-1

1.1. Renforcement des capacités des structures en charge de la mécanisation Agricole (DMA /DNGR)

#### Appui institutionnel( logistique ;fournitures ; fonctionnement) :

Constructions ou aménagement des bureaux :=-----	20.000.000.cfa
Acquisition de 03 véhicules 4x4 : :=-----	60.000.000.cfa
Fournitures et Equipements de bureau :=-----	60.000.000.cfa
Fonctionnement :=-----	160.000.000.cfa
Total. = -----	<b>300.000.000.FCFA</b>

#### -Financement des Etudes à réaliser

##### *Fonds d'Equipement*

Honoraires des Consultants :=-----	45.000.000.cfa
Frais des Ateliers de validation :=-----	30.000.000.cfa
Frais d'édition et de diffusion du rapport :=-----	5.000.000.cfa.
Total = -----	<b>80.000.000.FCFA</b>

##### *Réduction des coûts de fabrication locale*

Honoraires des Consultants :=-----	40.000.000.cfa
Frais des Ateliers de validation :=-----	15.000.000.cfa
Frais d'édition et de diffusion du rapport :=-----	5.000.000.cfa
Total:=-----	<b>60.000.000.FCFA</b>

*Création d'entreprises de prestations des travaux agricoles motorisés*

Honoraires des Consultants :=-----40.000.000.cfa  
 Frais des Ateliers de validation :=-----15.000.000.cfa  
 Frais d'édition et de diffusion du rapport :=-----5.000.000.cfa  
 Total:=-----**60.000.000.FCFA**

1.2. Renforcement du système de formation et de recherche sur la mécanisation Agricole :

Appuis au CEEMA de Samanko :=-----60.000.000.FCFA  
 Appuis à l'IPR/IFRA de Katibougou :=-----40.000.000FCFA  
 Total =-----**100.000.000.FCFA**

1.3. Renforcement de la vulgarisation des équipements et technologies agricoles mécanisées :

Appuis aux structures régionales de et locales de vulgarisations :  
 Total := -----**100.000.000.FCFA**

TOTAL-1 :=-----**700.000.000.FCFA**

**PROGRAMMES -2 et 3**

2.1. Equipement des Producteurs ruraux :

- **Equipements motorisés** ( tracteurs et accessoires ) :

**Acquisition de 3.000.** nouveaux tracteurs et accessoires pour conforter les deux Usines d'Assemblage de Sikasso et de Samanko .

**3000 X 8.000.000.fcfa** :=-----=**24.Milliards FCF**

**Acquisitions de 1000 Motoculteurs** et accessoires principalement pour les zones de l'Office du Niger

1000 X 3.500.000.fcfa -----=**3,5Milliards FCFA**

- **Equipements attelés** (charrues, bœufs de labour ;charrettes ;semoirs etc )

\*rehausser le taux d'équipement de 35% à 80% soit

400.000.nouveaux Unités de Productions à équiper :

400.000. UPA X 600.000.fcfa-----= **240.Milliards FCFA**

**Equipements d'irrigation et d'exhaure d'eau**( groupes motopompes )

équiper 10.000PPIV

10.000.GMPX5.000.000fcfa-----= **50.Milliards FCFA**

**Equipements post-récoltes** ( Batteuses ;Moulins ;Décortiqueuses ,Egreneuses)

10.000 X 5.000.000.fcfa-----=**50. .Milliards FCFA**

**Mesures d'accompagnement au programme gouvernemental des 400 tracteurs**

**de 2007 :**

- Acquisitions des accessoires des 400 tracteurs( charrues, remorques ):

400Charrues X 500.000 fcfa -----=**200.MillionsFCFA:**

350 Remorques X 2.000.000fcfa -----=**700.Millions FCFA**

- Formation des Bénéficiaires-----= **1 Milliard FCFA**

- Appuis au Secteur Privé des Réseaux de maintenance

des équipements agricoles :

10 Unités X 30.000.000.fcfa-----= **300.Millions FCFA**

**TOTAL-2 :-----=369.7 Milliards FCFA**

**Total Général .....= 1 + 2..... =370.4 Milliards FCFA**

- Etat 10 % ..... = **37.04 Milliards F CFA**

- Bénéficiaires 20 %.....= **74.08 Milliards FCFA**

- Partenaire au Développement.....= **259.28 Milliards F CFA**

**Arrête le présent Budget Prévisionnel à la somme de TROIS CENT SOIXANTE DIX MILLIARDS QUATRE CENT MILLIONS DE FRANCS CFA (370.400. 000. 000 F CFA)**



**TABLEAU DES COUTS PREVISIONNELS DU PLAN D'ACTION DE LA STRATEGIE 2007-2012**

Rubriques	Total FCFA	Couts par année				
		1	2	3	4	5
<b>1.1 Renforcement des capacités des structures en charge de la mécanisations</b>						
- Appui institutionnel	300 000 000	100 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
- Financements des Etudes à réaliser : Fonds d'équipement	80 000 000	80 000 000	0	0	0	0
Réduction des coûts de fabrication locales des équipements agricoles	60 000 000	0	60 000 000	0	0	0
Création d'entreprises de prestation de travaux agricoles motorisés	60 000 000	60 000 000	0	0	0	0
<b>1.2. Renforcement du système de formation et de recherche sur la mécanisation agricole</b>						
Appuis au CEEMA de Samanko	60 000 000	10 000 000	20 000 000	20 000 000	5 000 000	5 000 000
Appuis à l'IPR/IFRA de Katibougou	40 000 000	0	10.000.000	20. 000 000	5. 000 000	5. 000 000

<b>1.3 – Renforcement de la vulgarisation des équipements et technologies agricoles mécanisés</b>						
<b>Appuis aux structures régionales et locales de vulgarisation</b>	<b>100. 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
<b>TOTAL 1.....</b>	<b>700 000 000</b>					
<b>2.1-Equipements des Producteurs ruraux</b>						
<b>Equipements motorisés (Tracteurs et accessoires).</b>	<b>24 Milliards</b>	<b>4.8Milliards</b>	<b>7.2Milliards</b>	<b>9.6Milliards</b>	<b>2.4Milliards</b>	<b>0</b>
<b>Equipements post-récoltes</b>	<b>50 Milliards</b>	<b>6.5Milliard</b>	<b>14 Milliard</b>	<b>20 Milliard</b>	<b>9.5 Milliard</b>	<b>0</b>
<b>Equipements à traction animale</b>	<b>240 Milliards</b>	<b>4.8 Milliard</b>	<b>48 Milliard</b>	<b>120 Milliard</b>	<b>67.2Milliard</b>	<b>0</b>
<b>Equipement d'exhaure et d'Irrigation</b>	<b>50 Milliards</b>	<b>5 Milliards</b>	<b>15 Milliard</b>	<b>20 Milliard</b>	<b>10 Milliard</b>	<b>0</b>
<b>Motoculteurs et accessoires</b>	<b>3.5 Milliards</b>	<b>0.07 Milliards</b>	<b>0.7 Milliard</b>	<b>1.75Milliard</b>	<b>0.980Milliard</b>	<b>0</b>
<b>2.2.Mesures d'accompagnements du Programme TEAM-9</b>						
<b>Formation des Bénéficiaires et de l'Encadrement Technique de</b>	<b>1Milliard</b>	<b>200.000.000</b>	<b>200.000.000</b>	<b>200.000.000</b>	<b>200.000.000</b>	<b>200.000.000</b>

<b>l'Agriculture</b>						
<b>Acquisition des compléments des accessoires des 400 tracteurs</b>	<b>900.000.000</b>	<b>900.000.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2.3.Appuis au Secteur Privé des Réseaux de Maintenance des Tracteurs et Accessoires</b>	<b>300 .000 000</b>	<b>100.000.000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>
<b>Total 2 et 3</b> .....	<b>369.7Milliards</b>					
<b>TOTAL GENERAL 1 + 2.....</b>	<b>370.4 Milliards</b>	<b>22.64 Milliards</b>	<b>85.31 Milliards</b>	<b>171.71 Milliards</b>	<b>90.41 Milliards</b>	<b>0.330 Milliards</b>

**CHRONOGRAMME DE MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS PREVUS DANS LE PLAN D'ACTION 2008-2012**

<b>DESIGNATION DES EQUIPEMENTS</b>	<b>AN-1</b>	<b>AN-2</b>	<b>AN-3</b>	<b>AN-4</b>	<b>AN-5</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>Unités d'Attelage</b>	<b>8000</b>	<b>80.000</b>	<b>200.000</b>	<b>112.000</b>	<b>0</b>	<b>400.000</b>
<b>Motoculteurs et accessoires</b>	<b>20</b>	<b>200</b>	<b>500</b>	<b>280</b>	<b>0</b>	<b>1000</b>
<b>Tracteurs et accessoires</b>	<b>600</b>	<b>900</b>	<b>1200</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>3000</b>
<b>Motopompes</b>	<b>1000</b>	<b>3000</b>	<b>4000</b>	<b>2000</b>	<b>0</b>	<b>10.000</b>
<b>Batteuses à Riz</b>	<b>300</b>	<b>500</b>	<b>800</b>	<b>400</b>	<b>0</b>	<b>2000</b>
<b>Décortiqueuses à Riz</b>	<b>300</b>	<b>500</b>	<b>800</b>	<b>400</b>	<b>0</b>	<b>2000</b>
<b>Egreneuses de Mais</b>	<b>600</b>	<b>1000</b>	<b>1500</b>	<b>900</b>	<b>0</b>	<b>4000</b>
<b>Batteuses à Mils</b>	<b>100</b>	<b>800</b>	<b>900</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>2000</b>



